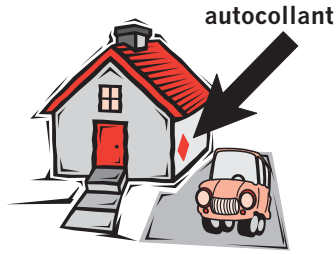








L'autocollant réglementaire doit être apposé sur le côté du bâtiment où se situe l'entrée pour le véhicule.

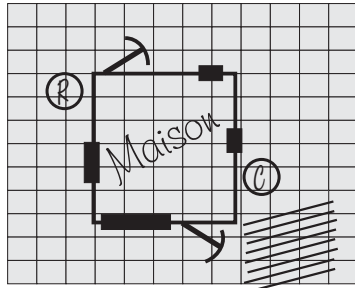


## Votre plan de localisation

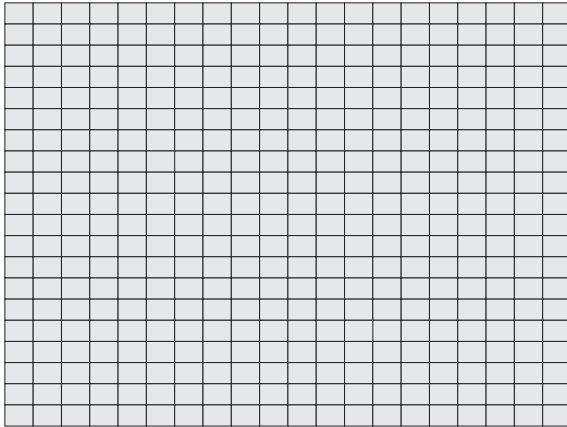
En suivant l'exemple présenté, tracez votre plan de localisation en indiquant les éléments demandés à l'aide des symboles:

-  le bâtiment
-  les portes
-  les fenêtres
-  l'entrée pour le véhicule
-  l'emplacement du réservoir
-  l'endroit où vous avez apposé l'autocollant

Exemple



Votre plan de localisation



### RETOUR DU FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

À la caserne des pompiers, à la Bibliothèque publique et à l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture des édifices.

**En tout temps**, dans la chute à courrier accessible 24 heures sur 24 à la porte principale de l'hôtel de ville.

## Conseils de sécurité concernant le propane

### Le transport du propane

Utilisez un porte-bouteilles conçu spécialement pour tenir droit une bouteille de propane de 20 lbs ainsi qu'un dispositif (butoir) qui sert à garder le coffre de l'automobile semi-ouvert.

### L'entreposage du propane

Lorsque vous arrivez à destination avec votre bouteille de propane remplie, sortez-la immédiatement du coffre de l'automobile.

Si vous ne la raccordez pas immédiatement au barbecue, rangez-la à l'extérieur ou dans une remise de jardin bien aérée.

### Durée de vie d'un réservoir

Une règle exige que toutes les bouteilles soient inspectées et approuvées à nouveau 10 ans après leur fabrication et, à tous les 10 ans par la suite. La date de fabrication est indiquée sur le collier de la bouteille.

### Le raccordement des bouteilles de propane

Avant de raccorder la bouteille à votre barbecue ou à votre appareil, vérifiez le raccord à l'extrémité du tuyau et du régulateur. Faites un essai par eau savonneuse sur les raccords. Assurez-vous que la ou les vannes du brûleur sont complètement fermées, puis ouvrez le robinet de la bouteille. Si des bulles se forment, **il y a fuite de gaz.**

### L'utilisation du propane

N'oubliez pas de toujours lire les instructions du fabricant avant d'allumer. Si l'allumage ne se produit pas, fermez les vannes de réglage, attendez 5 minutes et essayez de nouveau. Lorsque vous aurez terminé, fermez d'abord le robinet de la bouteille afin que le propane dans le tuyau soit complètement consommé. Lorsque le brûleur est éteint, tournez les vannes à la position "fermé".

**URGENCE 9-1-1**

Règlement municipal no 3701  
concernant l'installation et le stockage  
des réservoirs de propane

## Programme d'enregistrement

# OBLIGATOIRE du propane

**SAUF** les réservoirs servant  
uniquement au **barbecue**  
ou utilisés aux fins  
d'un **véhicule récréatif**



## Sécurité d'abord!



Service de sécurité incendie  
Sainte-Anne-des-Plaines

Information: 450 478-2520

## Règlement no 3701

concernant les installations et le stockage  
de réservoirs de propane.

# SÉCURITÉ d'abord!



### Pourquoi?

L'enregistrement obligatoire vise à **optimiser l'efficacité et la rapidité d'intervention** du Service de sécurité incendie advenant une situation d'urgence.

Il en va de l'intérêt de tous les citoyens!

### Pour qui?

Le règlement s'applique à tout détenteur (propriétaire ou locataire) de réservoir(s) de propane, à l'exception de ceux utilisés pour le barbecue ou aux fins d'un véhicule récréatif.

### Comment s'enregistrer?

Il suffit de **compléter le formulaire ci-joint** et de le remettre au Service des incendies ou aux autorités municipales.

### Identification des installations



Les résidences, commerces, lieux publics et industriels ayant des installations répertoriées devront apposer l'**autocollant réglementaire** (losange rouge) remis par le **Service des incendies** lors de la vérification du plan complété dans le formulaire d'enregistrement.

L'autocollant doit prioritairement être **installé sur le côté du bâtiment où se situe l'entrée** ou sinon, en façade.

## L'entreposage des GAZ comprimés

Il est interdit de placer  
les bonbonnes et bouteilles de gaz  
de classe 2 (gaz inflammable)  
aux endroits suivants:

- dans les issues ou les corridors d'accès à l'issue;
- à l'extérieur, sous les escaliers de secours, les escaliers, les passages ou rampes d'issues;
- à moins de 1,5 mètre d'une issue ou de toute ouverture du bâtiment.

### Advenant une modification

apportée à l'entreposage (quantité de réservoirs, emplacement des installations, utilisation), le détenteur doit en **aviser le Service des incendies**.

### ATTENTION:

Il est de la **responsabilité du propriétaire** d'enregistrer son nouvel équipement et ce, dès l'installation.

## FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT des réservoirs et bouteilles de propane

### Identification du propriétaire

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

### Type d'établissement

- |                                      |                                   |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="radio"/> Institutionnel | <input type="radio"/> Industriel  |
| <input type="radio"/> Commercial     | <input type="radio"/> Résidentiel |

### Type d'utilisation

- |                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Cuisine | <input type="radio"/> Foyer      |
| <input type="radio"/> Vente   | <input type="radio"/> Véhicule   |
| <input type="radio"/> Piscine | <input type="radio"/> Oxycoupage |

### Le(s) réservoir(s)

Nombre de réservoir(s): \_\_\_\_\_

Capacité du réservoir ou de la bouteille:

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| <input type="radio"/> 20 lbs  | <input type="radio"/> 33 lbs           |
| <input type="radio"/> 100 lbs | <input type="radio"/> 200 lbs          |
| <input type="radio"/> 420 lbs | <input type="radio"/> Autre: _____ lbs |

### Identification du fournisseur

Nom: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

### Autres informations